



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E180943 VALABLE JUSQU'AU 21/10/2020



ÉDITÉ LE 28/10/2019

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2006

Raison sociale : CLEAN RAMONAGE

Forme juridique : SARLU

2 RUE DE L'ARTISANAT
NUCES
12450 LUC LA PRIMAUBE

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Téléphone : 05 65 72 61 72

Fax :

Siren : 490 537 503 00032

Portable :

Code NACE : 8122Z

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés :

MAZARS YOHAN, LUDOVIC GÉRANT / MAZARS YOHAN, LUDOVIC GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :

6864391504

Assurance Responsabilité Civile :

6864391504

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2018

E-mail : clean-ramonage@orange.fr

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 524 903

Tranche de classification : CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5421	Ramonage en habitat individuel	4	22/10/2019
5422	Ramonage en habitat collectif et tertiaire		22/10/2019
Nombre total de qualifications : 2			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN
34000 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.